

République française

Département du Pas-de-Calais

COMMUNE DE BUISSY

Séance du 14 novembre 2022

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 07/11/2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Dominique BLARY

Présents : 7

Votants: 7

Pour: 7

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Dominique BLARY, Philippe BLARY, René DEPREUX, Michel MARTEL, Michel WALIGORA, César BURY, Angélique LOUCHEZ

Représentés:

Excusés: Cécile HENNEL, Gilles LOQUET, Andrée ROUZAUD, Virginie JANKOWIAK

Absents:

Secrétaire de séance: Philippe BLARY

Objet: Avis sur enquête publique environnementale - DE_2022_020

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur le Préfet en date du 8 septembre 2022 ; il a ouvert une enquête publique sur la demande de la S.A.S. LIOT à ANNEZIN, d'autorisation environnementale relative à la demande de régularisation du plan d'épandage des coquilles d'œufs produites par les sites de production sis 453, boulevard de la République à ANNEZIN.

Cette demande a été soumise à une enquête publique du 3 octobre au 4 novembre 2022 inclus.

L'article 9 de l'arrêté précité stipule que les conseils municipaux des communes listées en annexe, dont celui de BUISSY, donneront leur avis sur la demande d'autorisation dès l'ouverture de l'enquête.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- EMET un avis favorable

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Dominique BLARY

PREFECTURE D'ARRAS

Date de réception de l'AR: 17/11/2022

062-216201848-20221114-DE_2022_020-DE